

*Eud. Vigny. 211 e 111*

Vienna, 26 Juillet 1870  
1h.50 p.m.

Au Roi d'Italie

FLORENCE

Ma dépêche d'hier aura appris à V.M. que Autriche prise  
improvisement voudrait préparer triple alliance par un traité à  
deux avec Italie. Dans ce traité Autriche s'obligera à interposer  
de suite ses bons offices près de l'Empereur des Français pour  
faire résoudre question Romaine dans des conditions conformes aux  
vœux et aux intérêts de l'Italie, et de manière à assurer la paix  
intérieure du Royaume. L'Italie et l'Autriche s'engageraient à dé-  
clarer préalablement leur neutralité commune dans un sens favora-  
ble à la France. Pour défendre cette neutralité et territoire res-  
pectif mutuellement garanti, le Roi d'Italie et l'Empereur d'Autri-  
che s'engagent à mettre leur armée sur pied de guerre. Cela fait,  
les deux Souverains concerteront leur action commune soit en vue  
d'une médiation combinée soit en vue d'une entrée en campagne. Ce  
traité demeurerait secret jusqu'au moment que les deux parties  
contractantes jugeraient convenable. France paraît très satisfai-  
te de cette combinaison, que La Tour d'Auvergne a communiqué à ti-  
tre de projet. Empereur d'Autriche m'a confirmé tout ce qui con-  
tient projet de traité, notamment ce que concerne question Romaine;  
il a été parfaitement satisfait de V.M. ainsi que l'Archiduc Al-  
bert.

VIMERCATI